



Dampierre-les-Bois

Info Express
www.dampierrelesbois.fr

N° 240 - MARS 2020

Édito

L'arrêt brutal

A noter

À propos des dates de l'agenda

Nous attirons votre attention sur le fait que les dates de manifestations que nous indiquons dans l'agenda de la page 4 sont prévues à l'instant où nous mettons sous presse. Cela dit, il est possible que certains rendez-vous soient annulés ou reportés à cause de l'épidémie de coronavirus, soit par suite d'éventuelles mesures gouvernementales, soit par décision des organisateurs. Il vous appartient donc de le vérifier.

Après avoir fait parler de lui en Chine fin 2019, le coronavirus s'est installé dans notre quotidien depuis quelques semaines. Au début mars, la situation a pris une ampleur particulièrement tragique avec de nombreux décès en Italie. L'effondrement des marchés financiers, les fermetures diverses et notre mise en quarantaine décrétée ce lundi 16 mars ont encore amplifié ce phénomène anxiogène. Cette situation inédite oblige nos associations à annuler toutes les manifestations prévues en mars et avril. Dans un tel contexte de panique sanitaire, sociale et économique, les élections qui se sont déroulées le dimanche 15 mars ont été reléguées au second plan. L'organisation des

élections municipales n'a pas été chose simple dans un tel climat.

Je tiens à remercier les nouveaux élus qui ont assuré la tenue du scrutin le dimanche 15 mars, dans un contexte et un lieu particulier puisque nous votions pour la première fois à la Salle des Fêtes avec des consignes sanitaires très strictes. Mes remerciements s'adressent aussi et surtout aux électeurs dampierrois qui se sont déplacés dans ces conditions difficiles pour accomplir leur devoir civique.

Dans cette période compliquée, je vous demande de prendre soin de vous et de veiller sur vos proches.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Marc Tirole et son équipe élus



La nouvelle équipe municipale pour Dampierre-les-Bois jusqu'en 2026.

En raison de la présence d'une seule liste, celle du Maire sortant Marc Tirole, les élections municipales du 15 mars n'ont pas donné lieu à un grand suspense. En fait, l'incertitude concernait essentiellement la participation des électeurs dans le climat un peu anxiogène de l'épidémie du coronavirus.

Au bout du compte, dans un bureau de vote inédit à la Salle des Fêtes, 385 électeurs se sont exprimés (pour 750 électeurs inscrits), la liste «Dampierre-les-Bois, notre village» étant élue avec 347 voix.

**Info
Express**



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30.

A fond la forme !

Au sein du Foyer des Jeunes, la GPS (Gym Plynthe et Souplesse) existe depuis 2008. Quatre séances ont lieu chaque semaine, elles sont animées par César Amicizia, professeur diplômé de gymnastique et créateur de la section, assisté de «Lili» le mardi soir. Depuis cette année, une nouvelle séance a été mise en place le vendredi matin, principalement pour ceux qui souffrent du dos. La GPS a en effet cette vertu, non pas de soigner les maux, mais de faire en sorte que la douleur soit moins intense. Même s'il s'agit de gymnastique douce, M. Amicizia ne ménage pas ses élèves et les séances sont chargées. Il n'est pas question de faire travailler le cardio (à part la séance du mardi soir, plus physique) mais le corps tout entier à travers de multiples exercices, en position debout ou au sol, parfois avec des accessoires tels que ballons, trampolines, anneaux et plynthes, des sortes de caisses. La section comprend soixante cinq membres de tous âges, cette discipline s'adressant aussi bien aux jeunes qu'aux plus anciens.

Contact : César Amicizia, tél. : 03.81.96.10.14, cesare.amicizia@wanadoo.fr ou gsp25@sfr.fr. Séances le mardi de 20h30 à 23h, le mercredi de 18h à 20h et de 21h à 23h, le vendredi de 9h45 à 12h.



César Amicizia (à droite) encadrant un groupe du vendredi matin.

La tombola des Culottes courtes



La tombola des Culottes Courtes a suscité un vif engouement.

L'association des Culottes Courtes, constituée de parents d'élèves volontaires, œuvre chaque année pour le financement des projets scolaires des écoles maternelle et primaire de Dampierre-les-Bois. La tombola organisée cette année, en plus d'autres actions ponctuelles, a rencontré un vif succès puisque ce sont près de 2 000 tickets qui ont été vendus, avec 140 lots distribués. Le tirage au sort des gagnants a eu lieu le mardi 10 mars en présence d'une cinquantaine de parents et enfants. Les lots ont été offerts gracieusement, en majorité, par les commerçants de la région, d'autres lots étant financés par l'association elle-même. Les responsables sont fiers de l'engouement provoqué par cette action et sont très heureux d'avoir contribué au bonheur des familles récompensées. C'est également une belle satisfaction que d'aider les enfants et les enseignants de la commune à réaliser leurs projets pédagogiques. Les Culottes Courtes tiennent à remercier vivement les commerçants pour leur générosité, les familles pour la vente des tickets, ainsi que les membres de l'association, sans qui rien n'aurait été possible !

Un jardin à l'école maternelle



Atelier jardinage pour les petits de la maternelle.

Les petits de la maternelle ont participé récemment à un atelier jardinage. Suite à la demande d'un papa d'élève, l'école a mis en place un jardin à l'école. Avec les enseignants, les bambins ont commencé par préparer la terre pour les futurs plantations, installant

une «couverture» pour nourrir la terre. Depuis, les enfants participent en apportant de la maison les déchets organiques qu'ils récupèrent (épluchures de légumes, coquilles d'œufs,...) afin de créer un composteur. Une bonne manière également de les sensibiliser au tri des déchets. Les différentes plantations (légumes, fleurs, plantes aromatiques,...) seront mises en place un peu plus tard dans l'année.

Soin du corps et de l'esprit



Lucile Authier dans son cabinet de la rue d'Etupes.

De l'appartement qu'elle a acheté au rez-de-chaussée du 16 de la rue d'Etupes, Lucile Authier en a fait un endroit cosy et particulièrement agréable pour y installer son cabinet. Cette jeune thérapeute, formée et diplômée, pratique notamment la médecine des ventouses qui sont conseillées pour les pathologies d'un grand nombre de disciplines médicales, pneumologie, dermatologie, viscéral fonctionnel, rhumatologie,... Les ventouses peuvent également agir sur les migraines et les névralgies diverses, mais également pour les pathologies sportives (entorses, claquages, tendinites,...).

Lucile pratique également les soins énergétiques LaHoChi, la plus haute fréquence de guérison qui est transmise par l'imposition des mains. Toutes nos blessures émotionnelles, nos traumatismes, nos colères refoulées, nos peurs inconscientes, tout ce que l'on n'exprime pas s'imprime dans notre corps et finit par créer des tensions intérieures ainsi que des cristallisations dans nos corps subtils. Ce qui empêche l'énergie de circuler correctement et provoque un ou des déséquilibres, d'abord énergétiques, puis physiques lorsque ceux-ci n'ont pas été traités à temps. L'énergie LaHoChi agit sur le plan physique, fatigue, nœuds, tensions, somatisations, mais également sur le plan émotionnel, anxiété, angoisse, manque de confiance en soi, perte de motivation, blocages émotionnels, stress, difficulté de lâcher prise, manque de concentration, esprit embrumé, idées sombres, sentiment d'être perdu,... Lucile Authier se propose donc de soigner votre corps et votre tête. Elles intervient aussi bien sur les adultes que sur les enfants... et même sur les animaux !

Cabinet L. Authier, 16 rue d'Etupes à Dampierre. Tél. : 06.37.45.27.73, e-mail : cabinet.authier@gmail.com. Consultations uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Décès de Michel Huguenotte

Michel Huguenotte s'est éteint le 1^{er} mars à son domicile, entouré de son épouse Monique et de sa famille. Né en 1935 à Dampierre, M. Huguenotte a toujours été très actif au village. Enfant de chœur dans sa jeunesse, il fit partie de la chorale et joua dans un groupe de théâtre. Très présent dans les associations, Michel aimait son village. Et c'est au sein de la paroisse catholique que son engagement fut le plus fort, au service des autres : liturgies, funérailles, équipe d'animation pastorale, il assura ses missions avec beaucoup de compétence. Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



A noter

Soirée théâtre reportée en septembre

La soirée théâtre prévue le samedi 11 avril avec la Compagnie du Grammont pour la pièce «12 à table» est reportée au samedi 26 septembre.

Nettoyage de printemps

samedi 18 avril à 8h30

rendez-vous devant la Salle des Fêtes
Les amoureux de l'environnement sont invités à participer à cette opération civique de nettoyage du village.

Souvenir des déportés

dimanche 26 avril à 11h
au Monument

Cérémonie en mémoire des victimes de la déportation.

Le mois musical victime du virus

Dans le numéro précédent d'«Info-Express», un document inséré vous présentait les quatre concerts proposés par la paroisse protestante les 25, 26, 27 et 28 mars au Temple de Dampierre.

La situation sanitaire de notre pays et les nouvelles mesures gouvernementales ont malheureusement eu raison du programme alléchant qui était proposé aux amateurs.

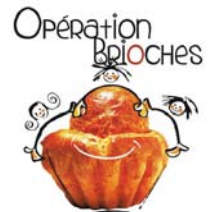
En conséquence, les quatre concerts ont été annulés et reportés à une date ultérieure.

Les services municipaux à l'arrêt

Depuis le 17 mars, les services municipaux (Mairie et services techniques) sont à l'arrêt pour une durée indéterminée. La Mairie est donc fermée au public mais, en cas de nécessité, **vous pouvez envoyer un mail à l'adresse mairie@dampierreslesbois.fr** : les secrétaires, qui pratiquent le télétravail, traiteront votre demande. Quant aux services techniques, ils n'interviendront qu'en cas d'urgence.

L'opération Brioches annulée

La traditionnelle opération Brioches de l'ADAPEI devait avoir lieu cette année du 1^{er} au 5 avril 2020. Pour des raisons de sécurité sanitaire et pour éviter tous risques superflus aux bénévoles et donateurs, les instances de l'ADAPEI ont décidé d'annuler cette opération et envisagent de la reporter en octobre prochain.



Inscriptions pour la Brocante

La 27^{ème} édition de la Brocante organisée par le Comité des Fêtes aura lieu le vendredi 1^{er} mai prochain. Tous les renseignements pratiques peuvent être obtenus auprès de **Daniel Lehmann au 03.81.96.10.76**. Les personnes inscrites l'an dernier vont recevoir un courrier. Les autres peuvent s'inscrire auprès d'**Evelyne Pisani au 03.81.96.18.43**.

A signaler que le bulletin d'inscription peut également être téléchargé sur le site de la commune. **Pas de renseignement ou d'inscription en Mairie !**



Les horaires de la déchetterie

Comme chaque année, la **déchetterie** de Vieux-Charmont (mais aussi les autres structures du Pays de Montbéliard) a repris ses horaires d'été à compter du **30 mars** : ainsi, elle est ouverte **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45, le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15**.



Concernant la **déchetterie mobile** présente ponctuellement à Dampierre (rue de la Combe), elle adoptera également les horaires d'été jusqu'au 31 octobre, soit de **15h à 18h**.

Pour cette période, elle sera présente au village **les 2 avril, 15 avril, 7 mai, 20 mai, 4 juin, 17 juin, 2 juillet, 15 juillet, 6 août, 19 août, 3 septembre, 16 septembre, 1^{er} octobre**.

Nuisances sonores : règles à respecter

A l'approche du retour des beaux jours, nous vous rappelons que, pour garantir la tranquillité de votre voisinage, l'utilisation d'appareils à moteur thermique ou électrique pour le jardinage ou le bricolage est règlementée, en particulier les jours de repos (week-ends et jours fériés). Ainsi, l'utilisation d'appareils tels que tondeuses, taille-haies, perceuses,... est autorisée uniquement : **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h30, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h**.

